

Child and Youth Health: Our Challenge

La santé de nos enfants et de nos jeunes : le vrai défi



Charte canadienne de la santé des enfants et des jeunes

9 octobre 2007

APERÇU

LA SANTÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES AU CANADA

LEUR CHARTE — NOTRE DÉFI

« Rien n'est plus révélateur de l'âme d'une société que sa façon de traiter ses enfants. »
Nelson Mandela

« Une génération plante les arbres et c'est une autre qui profite de l'ombre. »
Proverbe chinois

Les enfants et les jeunes ont toujours été une priorité pour les médecins du Canada – l'Initiative sur la santé des enfants et des jeunes lancée par l'Association médicale canadienne, la Société canadienne de pédiatrie et le Collège des médecins de famille du Canada en témoignent. Nos trois organisations ont conjugué leurs efforts pour lancer en novembre 2006 l'Initiative sur la santé des enfants et des jeunes.

En septembre 2004, les premiers ministres du Canada se sont engagés à « améliorer l'état de santé de la population canadienne en s'alliant avec des experts », engagement qui a débouché sur un accord comportant des objectifs de santé pour le Canada, dont le premier est : « *Nos enfants atteignent leur plein potentiel et grandissent heureux, confiants, en santé et en sécurité.* » Sur la scène internationale, la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant énonce les droits généraux des enfants et des jeunes, y compris le droit à l'état de santé le meilleur possible et l'accès aux établissements de traitement de la maladie et de rétablissement de la santé. Nous devons à nos enfants et à nos jeunes de formuler maintenant des buts et des objectifs tangibles dans le domaine de la santé.

Dès le début du partenariat, nous savions parfaitement qu'une vaste coalition de société était le seul moyen d'atteindre l'objectif général, soit l'excellence en santé des enfants et des jeunes au Canada. Pour que la santé des enfants et des jeunes devienne une priorité nationale, il faut établir une coalition de promoteurs de la santé des enfants et des jeunes qui regroupe les gouvernements, les parents, les prestataires de soins de santé, les milieux d'affaires, les écoles, les enseignants et les communautés.

Pour lancer le processus, nous avons créé la *Charte canadienne de la santé des enfants et des jeunes*. Ensuite, comme une charte ne suffira pas à elle seule pour réaliser la vision, soit que les enfants et les jeunes du Canada comptent parmi ceux qui sont en meilleure santé au monde, nous avons lancé le *Défi Santé des enfants et des jeunes du Canada*, qui se veut un plan d'action pour la Charte. Nous croyons qu'ensemble, ces deux mesures aideront à créer une coalition de promoteurs de la santé des enfants et des jeunes parce qu'elles offrent un point de ralliement aux personnes qui peuvent faire une différence dans ce domaine.

La crédibilité et la réussite de la Charte et du Défi passent par une vaste consultation inclusive et un engagement de la société en général envers la santé des enfants et des jeunes. Le Sommet sur la santé des enfants et des jeunes, les 25 et 26 avril 2007, a permis de procéder à une consultation et de susciter un engagement à faire une différence pour la santé des enfants et des jeunes.

Ce document contient la *Charte canadienne de la santé des enfants et des jeunes*, qui a été un des points de convergence du Sommet. Le *Défi Santé des enfants et des jeunes du Canada* et la *Déclaration canadienne sur la santé des enfants et des jeunes* sont les autres éléments de notre engagement et une promesse d'intervenir en faveur des enfants du Canada. On trouvera ces documents sur www.nosenfants.ca.

La Charte canadienne de la santé des enfants et des jeunes

En 2005, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada ont établi des objectifs de santé pancanadiens, dont le premier est le suivant : «Le Canada est un pays où vos enfants atteignent leur plein potentiel et grandissent heureux, confiants, en santé et en sécurité.»

Afin de réaliser ce potentiel, les enfants et les jeunes doivent grandir à un endroit où ils peuvent s'épanouir – sur les plans spirituel, affectif, physique et intellectuel – et obtenir des soins de santé de grande qualité lorsqu'ils en ont besoin. Cet endroit doit comporter trois éléments fondamentaux : un environnement sécuritaire et protégé; une bonne santé et un développement sain; un éventail complet de ressources de santé disponibles pour tous. Il faut offrir aux enfants et aux jeunes des populations distinctes du Canada, y compris ceux des Premières nations et les enfants et les jeunes inuits et métis, les mêmes possibilités qu'aux autres enfants du Canada, par des services adaptés sur le plan culturel.

Le Canada doit devenir :

1. **un endroit qui offre un environnement sécuritaire et protégé :**
 - a) eau, air et sol propres;
 - b) protection contre les blessures, l'exploitation et la discrimination;
 - c) familles, foyers et communautés en santé;

2. **un endroit où un enfant peut être en bonne santé et se développer sainement :**
 - a) soins prénataux et maternels pour qu'il ait la meilleure santé possible à la naissance;
 - b) nutrition nécessaire pour bien grandir et se développer et être en santé à long terme;
 - c) possibilités d'apprentissage au cours de la petite enfance et soins de grande qualité, à la maison et dans la communauté;
 - d) possibilités de participer à des activités physiques et encouragement nécessaire à cette fin;
 - e) éducation primaire et secondaire de grande qualité;
 - f) éducation postsecondaire abordable et disponible;
 - g) engagement envers le mieux-être social et la santé mentale;

3. **un endroit qui offre un éventail complet de ressources de santé :**
 - a) soins de santé de base, y compris immunisation, médicaments et soins de santé dentaire;
 - b) soins de santé mentale et programmes d'aide en bas âge pour les enfants et les adolescents;
 - c) accès en temps opportun à des services spécialisés de diagnostic et de santé;
 - d) mesure et suivi de la santé des enfants et des adolescents;
 - e) recherche sur les besoins des enfants et des adolescents;
 - f) soins ininterrompus à mesure que les jeunes passent aux services de santé pour adultes et entre les secteurs des soins actifs, chroniques et communautaires, de même qu'entre les régions du pays.

NOTES

1. Les principes de la Charte s'appliquent à tous les enfants et les jeunes du Canada sans égard à la race, à l'origine ethnique, aux croyances, à la langue, au sexe, aux capacités physiques, aux capacités mentales, aux antécédents culturels ou au vécu.
2. Les principes enchâssés dans tous les énoncés d'objectifs comprennent les suivants :
 - a. **Universalité** : La Charte s'applique également à tous les enfants et les jeunes qui habitent le Canada et couvre tous les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans.
 - b. **Sans fardeau financier** : Tous les enfants et les jeunes du Canada doivent avoir accès aux soins de santé, aux services de santé et aux médicaments dont ils ont besoin sans égard à la capacité de payer.
 - c. **Libre accès** : Tous les enfants et les jeunes, sans égard à leur capacité ou aux circonstances, doivent avoir un accès approprié à des soins de santé et des services de santé optimaux.
 - d. **Mesure et surveillance** : Des ressources appropriées seront disponibles pour assurer la collecte continue et adéquate de données sur les enjeux qui ont des répercussions sur la santé ou le développement des enfants et des jeunes.
 - e. **Communautés sécuritaires et protégées** : Les communautés du Canada doivent créer un environnement sécuritaire et protégé où les enfants et les jeunes peuvent grandir.
3. La présente charte vise à faciliter l'élaboration de buts, d'objectifs, d'interventions et de moyens de représentation spécifiques qui amélioreront de façon quantifiable la santé des enfants et des jeunes partout au Canada.
4. La réussite sera déterminée par des buts et des objectifs simples, quantifiables, atteignables et opportuns à l'égard de chacun des 16 énoncés contenus dans la Charte.
5. La première version de la Charte a été produite par les médecins du Canada, qui se sont concentrés sur ce que les médecins peuvent faire le mieux pour améliorer la santé des enfants et des jeunes, mais on encourage et on souhaite l'appui et la participation de toutes les personnes et de tous les groupes qui s'intéressent à la santé des enfants et des jeunes.
6. Les interventions et les mesures de représentation fondées sur la Charte s'adresseront principalement aux gouvernements, organismes ou particuliers qui, en vertu de lois, de règlements ou de politiques, peuvent instaurer des changements pour les enfants.
7. La Charte n'est pas un document légal. Elle représente un engagement des promoteurs de la santé des enfants et des jeunes du Canada envers la santé et le mieux-être de tous les enfants et de tous les jeunes du pays.

Organisations ayant donné leur aval à la Charte

Au 9 octobre 2007, les organisations suivantes avaient donné leur aval à la *Charte des enfants et des jeunes*.

Académie canadienne de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent
Alliance nationale pour les enfants
Association canadienne des centres de santé pédiatriques
Association canadienne des institutions de santé universitaires
Association canadienne des soins de santé
Association des pharmaciens du Canada
Association médicale canadienne
Association médicale de Terre-Neuve-et-Labrador
Centres d'excellence pour le bien-être des enfants
Centre pour la science dans l'intérêt public
Clubs garçons et filles du Canada
Coalition canadienne pour la santé des enfants et des jeunes
Collège des médecins de famille du Canada
Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada
Déjeuner pour apprendre
Institut canadien de la santé infantile
Inuit Tapiriit Kanatami
Landon Pearson Resource Centre for the Study of Childhood and Children's Rights
Muttart Foundation
Organisation nationale anti-pauvreté
Paediatric Chairs of Canada
Sécuri-jeunes Canada, le programme national de prévention des blessures de l'hôpital Sick Children
Silken's ActiveKids Movement et Silken and Company Productions
Société canadienne de pédiatrie
Société canadienne de psychologie